



FLASH INFORMATIONS MUNICIPALES

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Les élections Départementales et Régionales auront lieu les 20 et 27 juin prochain.

Les consignes sanitaires restent en vigueur : port du masque, respect des gestes barrières, distanciation sociale, mise à disposition de gel hydro-alcoolique.

La présentation d'une pièce d'identité est obligatoire et si possible, apportez votre propre stylo.

LUTTE CONTRE LE COVID : Importance de la liste électorale

Si l'inscription sur la liste électorale n'est pas obligatoire, elle est toutefois vivement conseillée, ce document permettant à la mairie de connaître le nom et les coordonnées de ses administrés.

En l'absence d'inscription sur cette liste, il est donc possible que certaines personnes soient alors « invisibles » pour la mairie et n'aient pas pu être contactées pour leur proposer l'inscription à la vaccination. La mairie ne peut aucunement être tenue responsable d'oublis éventuels.

De même, afin de faciliter l'information et la communication avec les administrés, il est recommandé aux personnes ne disposant que de téléphones mobiles de communiquer leur numéro à la mairie. Merci de votre compréhension.

Quelques indications sur la vaccination à La Meilleraye-de-Bretagne

- . 83 % de vaccinés pour les 75 ans et plus,
- . 91 % de vaccinés pour les 70 à 74 ans inclus,
- . 79 % de vaccinés pour les 60-69 ans inclus *

(*) pour cette dernière tranche d'âge, les chiffres sont en constante évolution, au vu des personnes n'ayant pu obtenir un rendez-vous.

On constate cependant que plus la tranche d'âge baisse, plus les gens sont nombreux à vouloir être vaccinés, pressés qu'ils sont de retrouver leur vie antérieure.

INSTALLATION DÉFIBRILLATEUR

En France, la mort subite cardiaque est responsable de près de 50 000 décès par an et l'on estime que l'utilisation d'un défibrillateur automatisé permet, chaque année de sauver 3 000 à 4 000 vies.

Le rôle du défibrillateur est d'analyser le rythme cardiaque d'une personne pour ensuite, éventuellement, provoquer un choc électrique qui fera repartir l'activité cardiaque.

Prochainement, un nouvel appareil viendra compléter le dispositif de sécurité (vestiaire du football) et sera installé en milieu d'agglomération, à proximité immédiate de l'église et de l'école Sainte-Marie.



COLLECTE DON DU SANG

Moisdon-la-Rivière : **9 juillet 2021**

Issé : **3 août 2021**

Moisdon-la-Rivière : **28 septembre 2021**

INFORMATIONS CIVISME

RÈGLES DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS



Pensez à bien trier vos déchets avant de les mettre dans vos bacs. En effet, depuis le 1er janvier 2021, vous pouvez déposer tous vos emballages dans le bac jaune de tri sélectif. Les contenants doivent être vides mais il est inutile de les laver.

Les usagers qui ne ramassent pas leurs bacs après le jour de collecte, s'exposent à une amende forfaitaire de 35 €, à payer dans les 45 jours, après ce délai l'amende sera de 75 €.

Des dépôts sauvages sont régulièrement constatés sur la commune, notamment près des points d'apports volontaires.

Déposer, abandonner, jeter tout type de déchets sur la voie publique est strictement interdit et cet acte est puni par la loi d'une amende forfaitaire de 135 € si elle est payée dans les 45 jours suivant le constat d'infraction. Au-delà de ce délai, l'amende est majorée à 375 €.

COMPOSTEURS

Des kits de compostage en bois sont proposés aux usagers de la Communauté de Communes Châteaubriant Derval au prix de 12 €.

Votre "kit compostage" :



Vous pouvez en réserver un en appelant le : 0800 00 16 32 (n° gratuit) ou par mail à : ambassadeursdutri@cc-chateaubriant-derval.fr

CONTENEUR À LINGE Le Relais

Lors de l'utilisation du conteneur à linge, il est demandé aux usagers de **remplir des sacs de 30 litres maximum**. Les sacs plus volumineux n'entrent pas dans le conteneur.



De même, lorsque le conteneur est plein, **il est interdit de déposer les sacs à côté**. En effet, les sacs sont régulièrement éventrés et le linge prend l'humidité, **il n'est alors plus collectable**.

Le conteneur est régulièrement vidé par une personne du Relais.

Merci de respecter les lieux et le travail des employés.

PROPRETÉ DE L'ESPACE PUBLIC

Devant la recrudescence d'incivilités et notamment les plaintes de riverains qui constatent régulièrement des déjections canines devant leur maison, la municipalité rappelle que, dans l'espace public, **tout propriétaire d'un animal doit tenir ce dernier en laisse et a l'obligation de ramasser ses crottes** (l'infraction est passible d'une contravention de 35 €).



Informations diverses

FAMILLES RURALES Fleurs de Services



Devant les contraintes sanitaires et l'application du protocole scolaire, les élèves des deux écoles sont accueillis séparément dans le bâtiment de l'Herbier des Ages tant pour l'accueil périscolaire que pour la cantine, la mairie a dû réorganiser les locaux et récupérer de l'espace.

C'est pourquoi, après y avoir été hébergée pendant 16 ans (à des conditions avantageuses), l'association Fleurs de Services a décliné l'offre de la mairie d'intégrer les bureaux dans ses propres locaux car situés à l'étage et a choisi de s'installer à compter du 1^{er} avril, à la mairie de Moisdon-la-Rivière.

INFORMATION SALLE POLYVALENTE

L'accès sera possible à la salle polyvalente sous réserve des mesures sanitaires alors en vigueur.



Mme MERIT Béatrice – Psychologue clinicienne et Psychothérapeute

Tél : 06.21.77.90.40

Meilleréenne depuis peu, **Mme MERIT ouvre son cabinet au 10 bis, résidence des Tilleuls argentés à La Meilleraye-de-Bretagne.**

Très tôt son intérêt pour l'être humain et les sciences humaines l'ont conduit à choisir un travail tourné vers l'autre.

Elle a suivi un cursus universitaire à la Faculté de Nantes en psychologie clinique et psychopathologie ce qui lui permet d'accompagner les enfants, les adolescents et les adultes.

Elle poursuit sa formation auprès de séminaires, de conférences afin d'être au plus près de l'évolution humaine dans notre société.

La vie nous bouleverse parfois. Ça ne va pas de soi dans notre rapport aux autres, dans la famille, à l'école, dans notre rapport au corps, au deuil, aux pensées envahissantes, aux émotions...

Le quotidien s'en trouve affecté. Alors, elle vous invite à venir déposer « ce qui ne va pas » Ensemble, dans le respect, sa façon d'accueillir votre parole singulière amènera le travail psychique à se réorganiser et tendre vers du nouveau, du vivant.

Mr HANNEBOUW Thomas - Atlantik Plafond – spécialiste des plafonds tendus

Riche d'une expérience professionnelle de 8 ans en qualité de technico-commercial, Mr Thomas Hannebouw crée son entreprise en 2013 **Atlantik Plafond « du sol au plafond »** située pendant quatre ans dans le centre-ville de Nozay.

En 2017, il s'installe avec sa famille à La Meilleraye-de-Bretagne et transfère également son activité professionnelle dans notre commune.

C'est un artisan passionné et spécialiste de la pose de plafonds tendus à base de film PVC, d'incorporation d'éclairage et de la pose de revêtements de sol.

L'installation de plafond tendu présente de nombreux avantages puisque la pose confiée à un artisan spécialisé est rapide. Produit résistant à l'humidité, excellent isolant phonique et thermique, d'un esthétisme incomparable prévu pour durer dans le temps. A découvrir : une gamme complète de couleurs en aspect mat, satiné ou laqué.

Les chantiers réalisés se situent en Loire-Atlantique et dans les départements limitrophes, pour les particuliers, les entreprises, les magasins, etc...

Contact par téléphone au : 06 17 99 71 37 ou

par mail à : contact@atlantikplafond.fr

Site internet : www.atlk.fr

Facebook : [#atlantikplafond](https://www.facebook.com/atlantikplafond)

Une remise de 10 % est réservée aux habitants de La Meilleraye-de-Bretagne.

INFORMATIONS RENTREE SCOLAIRE 2021/2022

Inscriptions obligatoires à la cantine et à l'accueil périscolaire via le portail familles



Pour les familles déjà connues de nos services :

Vous êtes invités à actualiser votre compte espace famille : réservations des prestations garderie et cantine **avant le 25 août 2021.**

Pour tout changement (ajout d'enfant, modification RIB), pensez à prévenir le secrétariat de la mairie.

Pour les familles non utilisatrices des services ou les nouveaux arrivants :

Vous devez prendre contact avec la mairie pour constituer votre dossier et obtenir toutes les informations afin de créer votre compte en ligne sur le portail familles et obtenir vos codes d'accès.



ANNULATIONS DE DERNIÈRE MINUTE : enfant malade

PÉRISCOLAIRE :

Il est conseillé d'appeler le périscolaire dans les **meilleurs délais**. Si l'enfant est absent plusieurs jours, les réservations doivent être annulées par la famille sur le portail familles, sinon des pénalités seront appliquées.

CANTINE :

Annulations de repas, le 1er jour d'absence sera facturé puisque les repas sont commandés plusieurs jours à l'avance. Si les jours suivants, l'enfant est toujours absent, il est **indispensable que la famille annule les réservations sur le portail famille** sinon les repas seront facturés majorés d'une pénalité de 2 € par repas.

En cas de difficultés d'accès à internet ou d'utilisation du portail familles, merci de contacter la mairie dans les plus brefs délais pour signaler les problèmes rencontrés et trouver une solution.

TARIFS 2021/2022 :

Accueil périscolaire : Reconduction des tarifs en cours en fonction du quotient familial.
Horaires : 7 h 15 à 8 h 30 / 16 h 20 à 18 h 30

Cantine : Reconduction des tarifs en cours.

FOURNITURES SCOLAIRES :

Les fournitures scolaires d'un montant de 35,70 € seront à retirer en mairie **à partir du 5 juillet et jusqu'au 27 août 2021**, ce pour tous les collégiens ou lycéens âgés de 16 ans maximum au 1^{er} janvier 2021, et domiciliés dans la commune, sur présentation du livret de famille.



Le Département offre un dictionnaire bimédia avec un accès numérique individualisé à tous les collégiens de L.A. entrant en classe de 6^{ème}, 6^{ème} SEGPA ou ULIS.

TRANSPORT SCOLAIRE ALEOP



Depuis le 7 juin et jusqu'au 18 juillet 2021, les inscriptions ou réinscriptions au transport scolaire pour la rentrée 2021 sont ouvertes.

Inscription : rendez-vous sur le portail d'inscription pour créer votre espace familles

Renouvellement : rendez-vous sur votre compte transport Aleop

LIGNE 348 – liaison aller-retour Nantes



Depuis septembre 2020, notre commune est desservie par la ligne 348

à l'arrêt « cimetière » par 2 allers-retours par jour vers Nantes. Cette ligne fonctionne uniquement en période scolaire.

Horaires actuels : départ 6 h 22 et arrivée à 7 h 40 à Nantes Michelet, ou 7 h 09 et arrivée à 8 h 15 Nantes Haluchère – retour à 17 h 15 depuis Nantes Mairie de Doulon et arrivée à 18 h 36 ou 17 h 55 depuis Nantes St Jean-Baptiste de la Salle, arrivée à 19 h 10.

LE CLIC PAYS DE CHATEAUBRIANT

Déménagement à compter du 22 juin 2021 au 10, rue d'Ancenis à Châteaubriant.

Le Clic assure un accueil personnalisé et gratuit, pour les personnes de plus de 60 ans, résidentes sur notre territoire.

Contact : tél. 02.28.04.05.85 ou mail : clidupaysdechateaubriant@wanadoo.fr



À venir...

L'AFFICHAGE MUNICIPAL : à l'ère du numérique et de la dématérialisation !

Dans une démarche d'installation de nouveaux équipements, l'équipe municipale prévoit pour la rentrée 2021 l'installation et intégration d'un panneau d'affichage électronique relié à la mairie afin de faciliter et manager la mise en ligne des informations.

Ce panneau digital en couleur permettra à tous les habitants de prendre connaissance des différents événements, fêtes, manifestations, ainsi que tous types d'informations courantes et essentielles au quotidien. Le panneau sera proposé aux associations de la commune pour y diffuser leurs informations et affiches numériques.

Il offrira également aux touristes et visiteurs de passage, la possibilité de bénéficier

d'informations sur nos commerçants, les services et sites touristiques communaux environnants.

L'intérêt est également de profiter de la traversée de la RD178 dans notre centre bourg pour faciliter un partage continu, simple et ludique.

Le coût de l'installation reste raisonnable, inférieur à 10 € par habitant et sera amorti à très court terme.

JOURNÉE CITOYENNE

Vous pouvez présenter avant le 28 juin vos idées d'ateliers à la mairie qui établira ensuite la liste de ceux ayant été retenus et prendra les inscriptions des participants.

Nous nous retrouverons donc le **samedi 25 septembre dans la cour de la salle polyvalente. Venez nombreux !**

DÉMATÉRIALISATION DES DOSSIERS D'URBANISME



Depuis le 1^{er} mars 2021, la dématérialisation des dossiers d'urbanisme offre un guichet électronique unique pour l'ensemble des démarches des habitants et des professionnels de l'immobilier. Ce nouveau service est accessible via la plateforme sécurisée FranceConnect ou en créant un compte spécifique.

<https://ccc.urba.netagis.fr/Net ADS/sve/CCCD44>
Son déploiement se fait par étape et en lien avec les 26 mairies de l'intercommunalité : il est d'ores et déjà possible de déposer les certificats d'urbanisme et depuis le 1^{er} juin les déclarations préalables. La transmission des permis de construire pour une maison individuelle sera réalisable à compter de septembre prochain.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Pendant une absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la gendarmerie de le surveiller. Pour bénéficier de ce service, vous devez vous rendre à la brigade de gendarmerie de votre domicile au moins 2 jours avant votre départ.